



Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**



# 2016

# Formations

## Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA)



Centres Sociaux et Socioculturels

Associations de développement local

Associations d'accueil de la petite enfance

Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcs@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045





Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdesm@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

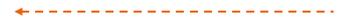
Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045



## Acteurs du Lien Social et FAMILIAL : Qualifier les acteurs, qualifier les projets

(centres sociaux et socioculturels, Etablissements d'accueil du jeune enfant—E.A.J.E.  
et associations de développement Local —A.D.L.)  
**Formations premier semestre 2016**



***Se former, c'est viser la transformation sociale, comprendre le système qui nous entoure dans toute sa complexité et rechercher collectivement ce qui peut aider à le modifier pour maintenir l'humain au cœur de nos projets.***

L'accompagnement et la formation des acteurs salariés et bénévoles font partie des missions de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle, de l'Union des Centres Sociaux de Lorraine, de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (C.P.N.E.F.) et de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (O.P.C.A.) Uniformation.

Ensemble, ces organisations participent à mettre à disposition les structures, les moyens qui permettent de promouvoir la formation et de concevoir des actions adaptées aux besoins.

Les actions de formations sont conçues pour répondre à l'évolution des exigences de terrain, elles visent à permettre une meilleure adaptation aux fonctions professionnelles et aux fonctions d'administrateurs.

Depuis plusieurs années, les formations sont conçues dans l'idée de permettre l'échange et les complémentarités entre bénévoles, salariés, acteurs des différents départements de la Lorraine et demain, de la Grande Région Est (ACAL).

Cette richesse est une force et nous nous attelons à la développer.

Tout au long de l'année, la F.D.C.S.M. par la mission qui lui est confiée par la C.P.N.E.F. « ALISFA » se tient à votre disposition, pour concevoir et mettre en place d'autres propositions de formations ajustées à votre réalité de travail.

**Contacts :** **Martine GERVILLE, Référent Régional Formation CPNEF** —03 87 50 50 83  
martine.gerville@wanadoo.fr  
**Sophie ESPOSITO, Assistante de direction fédérale**—03 87 50 50 83  
sophie-esposito@wanadoo.fr





Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcsm@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Equipier de première intervention (incendie et évacuation)

- ⇒ Connaître les risques de naissance d'un incendie et les moyens de prévention permettant de les limiter. Savoir donner l'alerte.
- ⇒ Connaître les différentes classes de feux et les agents d'extincteurs appropriés.
- ⇒ Connaître les moyens matériels mis à disposition de l'équipier de première intervention pour lutter contre un incendie naissant (extincteurs, couverture anti feu, bac à sable).

Objectifs généraux

## Notions élémentaires sur le feu

Définition ; Le triangle du feu ; La combustion ; Propagation de la combustion ; Les classes des feux ; Les procédés d'extinction ; Les agents extincteurs.

## La prévention des incendies

Mes responsabilités ; La réglementation : points fondamentaux ; Les bonnes pratiques.

## En cas d'incendie : la conduite à tenir

Lever le doute ; Protéger les personnes et alerter ; Tenter de contenir un incendie naissant.

## Exercice pratique

Mise en œuvre par les stagiaires de différents types d'extincteurs et de moyens d'extinction divers sur générateur de flammes écologiques et feux domestiques simulés.

## L'évacuation générale

Pourquoi et quand évacuer ? ; Comment réaliser une évacuation rapide en bon ordre ; Les cas particuliers : les personnes en situation de handicap.

## Les risques spécifiques

Repérer les risques spécifiques à ma structure ; Mes obligations réglementaires spécifiques ; Garantir un haut niveau de sécurité : des méthodes simples.

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
Salariés des centres sociaux et socioculturels, des associations de développement local et établissements d'accueil du jeune enfant	Sans objet	Judi 28 janvier 2016	1 jour / 7 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	ADALIE FORMATION	Serémange Erzange

TARIFS

150 € pour un salarié par structure fédérée  
200€ pour un salarié par structure non fédérée



Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcs@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Démarche d'intervention en promotion de la santé : concepts, méthodologie et outils

- ⇒ Situer les concepts de santé, d'éducation et promotion de la santé.
- ⇒ Identifier et appréhender les étapes de la planification et de communication d'un projet en promotion de la santé.
- ⇒ Clarifier les principes et valeurs d'intervention dans sa pratique professionnelle en lien avec la promotion de la santé.
- ⇒ Définir des objectifs et évaluer une action en promotion de la santé.
- ⇒ Clarifier la démarche participative de la population dans sa pratique professionnelle.
- ⇒ Découvrir des outils d'intervention en éducation et promotion de la santé.

Objectifs  
généraux

## 1ère journée

- ☑ **Les concepts en santé**
  - ↳ définition de la santé, de la prévention, de l'éducation pour la santé et la promotion de la santé.
- ☑ **Les principes et valeurs d'intervention au sein d'un centre social et lien avec la santé**
  - ↳ analyse de sa pratique professionnelle en lien avec les projets de santé animés dans un centre social.
- ☑ **Introduction de la méthodologie de projet et analyse de situation**
  - ↳ étapes de planification, diagnostic et définition des priorités.
- ☑ **La participation de la population : leviers et freins**
  - ↳ repères et outils pour la mise en place d'actions participatives.

## 2ème journée

- ☑ **Objectifs et stratégies**
  - ↳ définition et élaboration des objectifs à partir des projets des participants ; définition des stratégies d'intervention.
- ☑ **Évaluation d'un projet en promotion de la santé**
  - ↳ construction des indicateurs d'évaluation de processus et de résultats liés aux projets santé.

## 3ème journée

- ☑ **Communication en éducation pour la santé**
  - ↳ place et impact de la communication auprès des publics.
- ☑ **Outils d'intervention en éducation et promotion de la santé**
  - ↳ critères qualité d'un outil d'intervention en promotion de la santé et analyse d'outils.

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
Salariés et élus associatifs des centres sociaux et socioculturels et des associations de développement local	Sans objet	Lundi 1er février Mardi 2 février Mardi 23 février 2016	3 jours/21 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	IREPS	Dans les locaux de la FDSCM Résidence les Saules 76 Sente à My METZ

## TARIFS

750 € pour un salarié par structure fédérée  
900 € pour un salarié par structure non fédérée  
90 € pour un élu associatif par structure fédérée  
135 € pour un élu associatif par structure non fédérée



Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcsms@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Animation participative: Sens, posture et ficelles

## Module 1 :

### Initier des processus participatifs pour conduire l'action collective

- ⇒ Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation
- ⇒ Identifier les principes favorisant la mobilisation collective
- ⇒ Identifier la posture de l'animateur participatif
- ⇒ Confronter la démarche de l'animation participative à nos pratiques et nos envies d'expérimentation

Objectifs  
généraux

#### Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation

- Définir ensemble les contours de cette notion.
- Identifier les enjeux permettant le passage de la mobilisation individuelle au collectif.
- Comprendre le cadre théorique de « l'animation participative »
  - ↳ La Maïeutique.
  - ↳ Paolo Freire, l'éducation nouvelle.

#### Identifier les principes favorisant la mobilisation collective

- S'appropriier les principes de l'animation participative.
- Recueillir des situations qui peuvent s'appliquer à ces différents principes.
- Identifier les difficultés inhérentes à leur concrétisation.

#### Identifier la posture de l'animateur participatif

- Accepter de ne rien savoir pour commencer.
- Partager ses compétences avec le groupe.
- Faire confiance au groupe.

#### Confronter cette démarche à nos pratiques et nos envies d'expérimentation

- Interroger la posture de celui ou ceux qui mènent la démarche.
- Outiller la démarche pour favoriser le processus de changement.
- Faire confiance au groupe.

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
Salariés et élus associatifs des centres sociaux et socioculturels, des associations de développement local et établissements d'accueil du jeune enfant	Sans objet	Judi 31 mars Vendredi 1er avril 2016	2 jours/14 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Mme Françoise BEZIN SCOP ACCOLADES	Dans les locaux de la FDSCM Résidence les Saules 76 Sente à My METZ

#### TARIFS

600 € pour un salarié par structure fédérée  
700€ pour un salarié par structure non fédérée  
60 € pour un élu associatif par structure fédérée  
90 € pour un élu associatif par structure non fédérée



Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcs@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Fonction employeur au sein de la Convention collective

## ALISFA :

### Obligations et gestion des ressources humaines

- ⇒ Comprendre les obligations de l'employeur de la Convention collective ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familial)
- ⇒ Savoir inscrire la classification dans une démarche globale de gestion des ressources humaines

Objectifs  
généraux

#### Présentation générale de la Convention collective ALISFA

- Principales spécificités.
- Obligations et responsabilités de l'employeur.

#### Appropriation du système de classification et de rémunération

- La définition de l'emploi, des critères, des emplois repères, méthodologie de la pesée.

#### Se saisir du système de classification comme un outil de gestion des ressources humaines

- Entretien annuel d'évaluation.
- Rémunération individuelle supplémentaire (R.I.S.)

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
Administrateurs, Directeurs, Directeurs adjoints, Responsables des ressources humaines des Centres sociaux et socioculturels, des associations de DL et E.A.J.E.	Sans objet	Mardi 26 avril 2016	1 jour/7 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Christophe ZUNINO  FDCSM	Dans les locaux de la FDCSM Résidence les Saules 76 Sente à My METZ
TARIFS		300 € pour un salarié par structure fédérée 350€ pour un salarié par structure non fédérée 30 € pour un élu associatif par structure fédérée 45 € pour un élu associatif par structure non fédérée			



Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcs@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Mise en œuvre du dialogue social et de la relation avec les représentants du personnel

- ⇒ Aborder les obligations de l'employeur dans le cadre du dialogue social : rôle, droits, devoirs... des employeurs
- ⇒ Identifier les enjeux du dialogue social et ses moyens d'action
- ⇒ Être en mesure de prendre en compte les derniers accords de branche dans la relation avec les représentants du personnel

Objectifs généraux

## Missions et attributions des Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

- Rappel des attributions des IRP et de leurs domaines d'intervention.
- Les nouveautés introduites par la Loi de la Sécurisation de l'Emploi.

## Les obligations de l'employeur

- Respecter les droits de l'IRP.
- Gérer le statut particulier des élus.
- Veiller au bon déroulement des réunions.

## Cultiver la relation avec les IRP

- Les enjeux du partenariat.
- Les bonnes pratiques.

## L'actualité conventionnelle et l'implication des IRP

- Panorama des derniers accords de branche.
- Trouver la bonne articulation avec les IRP.

## Échanges et questions

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
Administrateurs, Directeurs, Directeurs adjoints, Responsables des ressources humaines des Centres sociaux et socioculturels, des associations de DL et E.A.J.E.	Sans objet	Lundi 23 et mardi 24 mai 2016	2 jours/14 heures de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00	Comptoir des RH	Dans les locaux de la FDSCM Résidence les Saules 76 Sente à My METZ
TARIFS		500 € pour un salarié par structure fédérée 700€ pour un salarié par structure non fédérée 60 € pour un élu associatif par structure fédérée 90 € pour un élu associatif par structure non fédérée			



Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcs@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

N° d'agrément : 41570087257  
N° de siret : 331 319 459 00045

# Animation participative: Sens, posture et ficelles

## Module 2 :

### Approfondir les pratiques pour ancrer le sens de la démarche au quotidien

- ⇒ Revenir collectivement sur les fondamentaux de l'animation participative
- ⇒ Élaborer un référentiel d'observation des pratiques d'animation participative
- ⇒ Analyser les différentes pratiques pour aborder et approfondir de nouveaux outils et méthodes

Objectifs  
généraux

#### Revenir collectivement sur les fondamentaux de l'animation participative

- Les 10 principes de l'animation participative : où en sommes-nous ?
- Les concepts associés : Maïeutique, Conscientisation et Catharsis.
- Les conditions de réussite.

#### Élaborer un référentiel d'observation des pratiques d'animation participative

- Le cadre négocié : être auteur et acteur du cadre.
- Les repères pour observer une animation participative.
- Des outils pour mieux analyser ses pratiques.

#### Analyser les différentes pratiques pour aborder et approfondir de nouveaux outils et méthodes

- Analyse situationnelle des expérimentations des participants.
- Exploration de nouvelles méthodes et de nouveaux outils.
- Identification des effets du groupe, les limites possibles
- Ajustement du positionnement et de la posture de l'animateur.

Contenu

PUBLIC	Pré-requis	DATES	DUREE	INTERVENANT	LIEU
<i>Salariés et élus associatifs des centres sociaux et socioculturels, des associations de développement local et établissements d'accueil du jeune enfant</i>	Avoir suivi le stage Animation participative module	Jeudi 9 juin Vendredi 10 juin 2016	2 jours / 14 heures de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Mme Christine GIRAUD  SCOP ACCOLADES	Dans les locaux de la FDCSM Résidence les Saules 76 Sente à My METZ

#### TARIFS

600 € pour un salarié par structure fédérée  
700€ pour un salarié par structure non fédérée  
60 € pour un élu associatif par structure fédérée  
90 € pour un élu associatif par structure non fédérée



**Fédération**  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
**Moselle**

Résidence les Saules  
76 Sente à My  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 50 83  
fdcsm@wanadoo.fr  
moselle.centres-sociaux.fr

Contacts : **Martine GERVILLE** , **Référent Régional Formation CPNEF**  
martine.gerville@wanadoo.fr  
**Sophie ESPOSITO**, **Assistante de direction fédérale**  
sophie-esposito@wanadoo.fr

